



PROCÈS-VERBAL DU
CONSEIL MUNICIPAL DE RACINE

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 20 MAI 2025

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal de Racine, tenue le mardi 20 mai 2025 à 22 h 09, au Centre communautaire situé au 136, chemin du Grand-Brompton, Municipalité de Racine

- Sont présents :
- | | |
|---------------------------|-------------------------|
| Maire Mario Côté | |
| Conseiller district N° 1 | Nicolas Turcotte |
| Conseillère district N° 2 | Lilian Steudler |
| Conseiller district N° 3 | André Courtemanche |
| Conseiller district N° 4 | Michel Bergeron |
| Conseiller district N° 5 | Adrien Steudler |
| Conseillère district N° 6 | Louise Lafrance Lecours |

Assiste également à la séance :

Lyne Gaudreau, directrice-générale-greffière-trésorière

Tous les membres du conseil de la Municipalité renoncent à l'avis de convocation prévu par la Loi. Les membres présents forment le quorum.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET PRÉSENCES

La séance extraordinaire est ouverte à 22 h 09 par monsieur Mario Côté, maire de Racine.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

ATTENDU la lecture de l'ordre du jour par monsieur Mario Côté, maire de Racine ;

Il est proposé par monsieur Adrien Steudler, et résolu à l'unanimité des conseillers présents:

QUE le projet d'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

3. RÉSOLUTIONS

3.1 Résolution pour offre d'achat

ATTENDU QUE la Municipalité de Racine désire se porter acquéreur du lot 1 826 278 du cadastre du Québec et à cet effet faire une offre d'achat aux propriétaires dudit terrain;

Il est proposé par monsieur Michel Bergeron, et résolu à l'unanimité des conseillers présents:

QUE la Municipalité de Racine dépose une offre d'achat au montant de 350 000,00 \$ aux propriétaires du lot 1 826 278 du cadastre du Québec;



QUE l’offre d’achat soit conditionnelle à l’obtention du financement par la Municipalité;

QUE madame Lyne Gaudreau, directrice générale et greffière-trésorière soit autorisée à signer ladite offre d’achat pour et au nom de la Municipalité de Racine.

12. LEVÉE DE LA SEANCE

2025-05-105

Il est proposé par Lilian Steudler, et résolu à l’unanimité des conseillers présents :

Que la séance soit levée à 22 h 14.

Mario Côté
Maire

Lyne Gaudreau
Directrice générale et greffière-trésorière